

PAC (01B46-24-006)

Entretien préventif de la cryosonde

Le préavis d'adjudication de contrat (PAC) est un avis public destiné à la collectivité des fournisseurs pour lui faire part de l'intention d'Agriculture et Agroalimentaire Canada d'attribuer à un fournisseur sélectionné à l'avance un contrat de service, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé des capacités. Si aucun fournisseur ne présente un énoncé des capacités qui satisfait aux exigences établies dans le PAC, au plus tard à la date de clôture indiquée dans le PAC, l'agent de négociation des contrats peut procéder à l'attribution du contrat au fournisseur sélectionné à l'avance.

BESOIN

Ce contrat de service inclut l'entretien préventif prévu de la CryoPlatform (CP10K, y compris le compresseur), référence du système AVANCE III HD 600, numéro de série 10220195, située au Centre de recherche et de développement de Charlottetown.

L'entretien préventif comprend les services suivants :

- Service d'entretien périodique pour s'assurer que le système CryoPlatform à l'hélium continue de fonctionner à un rendement optimal en minimisant les temps d'arrêt.
- Remplacer la tête de refroidissement (dispositif de refroidissement primaire).
- Remplacer l'adsorbent du compresseur d'hélium et remplacer la pompe à vide turbomoléculaire (tous les deux ans).
- Remplacer le compresseur, inspecter les soupapes de sécurité, nettoyer l'échangeur de chaleur de l'unité extérieure, vérifier et mettre à jour les microprogrammes et les logiciels si nécessaire.
- Soutien en ligne du système par des techniciens d'entretien formés par Bruker au moyen d'une connexion à distance sécurisée (p. ex. WebEx™ ou TeamViewer™).
- Le logiciel et le système de données sont à jour et entièrement optimisés.
- Des options de service supplémentaires sont offertes.

CRITÈRES D'ÉVALUATION DE L'ÉNONCÉ DES CAPACITÉS

Tout fournisseur intéressé doit démontrer au moyen d'un énoncé de capacités qu'il satisfait aux exigences suivantes :

1. Connaissance et expérience de l'opération, du démontage/assemblage, du nettoyage, de l'inspection, de la réparation, du remplacement des pièces, de la vérification des fuites et de l'étalonnage des pressions et des puissances pour répondre aux exigences des spécifications de la "Bruker Cryo Platform" (pour une sonde cryogénique CPTCI de 5 mm) avec son compresseur d'hélium associé "Cryo He-Kompressor Water 3x200 F50".
2. Expérience dans le test et l'évaluation des performances de la "Bruker Cryo Platform" (pour une cryosonde CPTCI de 5 mm) avec son "Cryo He-Kompressor Water 3x200 F50" associé.

3. Possibilité de fournir des pièces de rechange d'origine Bruker pour la réparation et l'entretien de la "Bruker Cryo Platform" (pour une sonde cryogénique CPTCI de 5 mm) avec son "Cryo He-Kompressor Water 3x200 F50" associé.

DURÉE DU CONTRAT : La durée du contrat comprend un contrat d'un (1) an avec option de renouvellement pour deux (2) périodes d'un (1) an de service par un représentant du service sur le terrain de Bruker.

VALEUR ESTIMÉE :

Année de base : 29, 708.35\$
Première année d'option = 30,750.00\$
Deuxième année d'option= 31,825.00 \$
(taxes en sus)

FOURNISSEUR PRÉSÉLECTIONNÉ

Bruker Ltd.
2800 Highpoint Drive Suite 206
Milton, Ontario L9T 6P4

JUSTIFICATION DU RECOURS À UN FOURNISSEUR UNIQUE

Considérations de propriété : L'équipement est la propriété de Bruker et est donc le seul fournisseur capable d'entretenir l'unité. L'entrepreneur proposé était le fournisseur initial de la CryoPlatform, référence du système AVHD 600X, numéro de série 10220195, achetée en mars 2014 et installée en octobre 2015.

DATE ET HEURE DE CLÔTURE POUR LA PRÉSENTATION D'UN ÉNONCÉ DES CAPACITÉS

Les fournisseurs ont jusqu'au **23 février 2024 à 14 h (HNE)** pour présenter un énoncé des capacités.

Les fournisseurs qui s'estiment entièrement qualifiés et qui sont disponibles pour fournir les biens, les services ou les services de construction décrits dans le PAC peuvent présenter un énoncé de capacités par écrit à aafc.escprocurement-cseapprovisionnement.aac@agr.gc.ca, au plus tard à la date de clôture du présent préavis. L'énoncé des capacités doit clairement démontrer que le fournisseur satisfait aux exigences publiées.

PRÉAVIS D'ADJUCIDATION DE CONTRAT

L'État fait savoir par la présente qu'il a l'intention de n'inviter à soumissionner que l'entreprise susmentionnée. Pour toute question concernant ce marché, veuillez-vous adresser à l'autorité contractante.

Un préavis d'adjudication de contrat (PAC) est un avis public, d'une durée minimale de 15 jours civils, informant la communauté des fournisseurs qu'un ministère ou un organisme a l'intention d'attribuer un contrat pour des biens, des services ou des travaux de construction à un fournisseur sélectionné à l'avance. Si, pendant la période d'affichage, aucun fournisseur ne présente d'énoncé des capacités répondant aux exigences précisées dans le PAC, l'autorité contractante pourra alors procéder à l'attribution du contrat. Toutefois, s'il s'avère qu'un énoncé des capacités remplit les exigences énoncées dans le PAC, l'autorité contractante lancera alors un processus d'appel d'offres en bonne et due forme.

Les fournisseurs qui s'estiment qualifiés et en mesure de fournir les services ou les biens précités peuvent présenter par écrit, soit par courrier, par télécopieur ou par courriel, un énoncé de capacités à la personne-ressource désignée ci-dessous, au plus tard à la date de clôture du présent préavis. L'énoncé des capacités doit clairement démontrer que le fournisseur satisfait aux exigences publiées.

Le numéro de la demande, le nom de l'autorité contractante et la date de clôture du PAC doivent apparaître dans votre énoncé de capacités en caractères d'imprimerie.

L'État se réserve le droit de négocier les conditions de tout marché avec les fournisseurs.